



Les départs des nouveaux acteurs se poursuivent à notre théâtre royal français. La sévérité que l'administration apporte dans le choix des sujets de la troupe témoigne de la constance de ses soins à n'offrir au public d'élite qui fréquente le Théâtre-Royal-Français, que des artistes en état d'en soutenir la réputation et l'éclat. La première basse n'ayant point été admise, l'administration a déjà pourvu à son remplacement. M. Didot, dont le talent est constaté par de beaux succès obtenus à Toulouse, est à La Haye depuis quelques jours. On dit qu'il fera son premier début, samedi prochain, dans la *Farsa*. — On sait qu'il a épousé Mme Miro-Camoin qui a laissé parmi nos dilettantes de si magnifiques souvenirs. L'arrivée de M. Didot nous annoncerait-elle le retour de cette actrice ?

### Nouvelles des Etats-Unis.

DEFAITE DES MEXICAINS.

Le steamer *Britannia* est arrivé dans la nuit de dimanche à Liverpool avec des lettres et des journaux de Boston du 1<sup>er</sup> juin. Les nouvelles de théâtre de la guerre entre les Etats-Unis et le Mexique sont importantes, et les journaux sont remplis de détails à ce sujet. Dans deux engagements successifs qui ont eu lieu le 9 mai à Palo-Alto et à Resaca de la Palma, l'avantage est resté aux Américains du Nord. Les deux armées ont montré beaucoup de bravoure, mais la victoire a été pour les troupes de l'Union, fortées de 2,300 hommes seulement, et qui, dans la dernière rencontre, ont mis en déroute complète les Mexicains, au nombre de 3,000, leur ont tué beaucoup de monde et pris une énorme quantité de munitions, ainsi que huit pièces de canon de 500 livres de charge. La perte en hommes, pour les Mexicains, serait de 500 tués, tandis que les Américains du Nord auraient 120 hommes tués ou grièvement blessés. Le général mexicain de La Vega a été fait prisonnier et conduit à la Nouvelle-Orléans.

Le bruit courait à la Nouvelle-Orléans que le général mexicain Parades s'avancait de l'intérieur vers l'armée de l'Union, à la tête de 15,000 hommes, mais ce fait ne s'est pas confirmé, et à la date des dernières nouvelles, le général Taylor n'avait plus d'ennemis devant lui.

Le gros de l'armée du général Taylor a franchi le Rio Grande le 18 et investi Matamoras, qui a été obligé de capituler, attendu que dans la désordre de sa fuite, l'armée mexicaine avait abandonné cette place pour se réfugier à l'intérieur, ses munitions et ses approvisionnements étant tombés aux mains de l'ennemi.

Le major Brown, qui commandait un fort ouvrage avancé devant Matamoras, a été tué dans une attaque faite par les Mexicains contre ce fort. Mais ceux-ci ont été repoussés avec perte.

Un journal de la Nouvelle-Orléans annonce qu'un yacht américain s'est emparé de la petite ville mexicaine de Barila sur la rive droite du fleuve. Le même journal dit que dans le désordre et la confusion de la retraite de l'armée mexicaine, 100 hommes de cette armée se sont noyés au passage du Rio-Grande. On rapporte que les généraux Arista et Ampudia ont traversé le fleuve à la nage, et que pour être plus libres dans leurs mouvements, ils avaient laissé leurs armes et leurs vêtements sur la rive gauche. Ils sont arrivés complètement nus sur la rive droite, et ont été reçus dans

les gouvernements américains. Une immense agitation règne dans tous les Etats de l'Union de même qu'à New-York, et des volontaires se font enrôler sur tous les points de l'Union.

Les nouvelles de la Vera-Cruz ne vont qu'à l'avance au 7 mai. Mais on pensait que l'escadre américaine qui croise dans le golfe bombarderait cette ville, à la réception de la nouvelle de la situation des choses sur les rives du Rio-del-Norte ou Rio-Grande, comme l'appellent les journaux américains. Les deux chambres du congrès ont voté des remerciements au général Taylor, qui a été élevé au rang de major-général breveté. Une double solde a été accordée aux troupes, qui montrent un grand enthousiasme.

### Nouvelles de Suisse.

Berne, le 10 juin.

Un germe de division commence à se manifester en Suisse dans le sein du parti radical. Les journaux qui représentent le radicalisme de l'ancienne nuance témoignent le plus grand mécontentement de la tendance communiste qui se révèle chaque jour davantage dans les cantons de Berne, de Vaud et de Zurich. Une partie considérable des précédents meneurs du parti refusent déjà d'obéir à la nouvelle direction qu'on s'efforce de lui imprimer, et ils se verront ainsi contraints, tôt ou tard, de s'appuyer sur l'opinion conservatrice libérale. Les anciens partisans de la révolution fédérale, les unitaires de bonne foi, ou du moins conséquents, paraissent s'apercevoir que leurs espérances étaient chimériques, et que les cantons où les doctrines du communisme se sont propagées parmi les masses rendraient désormais impossible toute organisation régulière de la Suisse. Ni Furrer à Zurich, ni Funck et Ochsenbein eux-mêmes à Berne, pas plus qu'avant eux Neuhaus et ses amis, ne peuvent vouloir d'une révolution sociale, résultat nécessaire et immédiat d'un coup d'état opéré dans les circonstances présentes avec les dangereux instruments qu'on serait désormais réduit à faire agir. Promptement débordés par de plus audacieux démagogues, ils perdraient la direction du mouvement révolutionnaire dès l'instant où ils essaieraient de le maîtriser. Avec plus d'adresse, le parti conservateur exploiterait ces mécontentements en courvant plus largement ses rangs aux radicaux désabusés, parmi lesquels il pourrait encore aujourd'hui trouver d'utiles auxiliaires.

Les autorités du canton de Lucerne viennent de renouveler leurs démarches auprès du directoire fédéral, dans l'espoir de faire cesser les mauvais traitements dont leurs administrés continuent à être l'objet dans les cantons de Berne, d'Argovie et de Soleure, sévices d'autant plus révoltants, qu'ils n'ont encore donné lieu à aucun acte de représailles.

Plusieurs communes du Valais ayant, au mépris du concordat existant entre la Suisse et la France, refusé le droit d'établissement à des Français, l'ambassadeur de France en a référé à son gouvernement, lequel, en cas de refus persistant de la part du Valais, menace d'user de représailles à l'égard des Valaisiens établis dans le royaume.

Le conflit, qu'on avait cru apaisé entre le gouvernement du Tessin et le cardinal-archevêque de Milan a repris depuis peu un caractère menaçant. Sur le refus des supérieurs du séminaire de Pöggio, de laisser inspecter l'établissement par des délégués du gouvernement tessinois, celui-ci avait prononcé la destitution de deux des supérieurs. A cette nouvelle, l'archevêque a déclaré le séminaire dissous, et tout le personnel, directeurs, maîtres et élèves, l'a quitté en masse. L'affaire a été immédiatement déferée au conseil aulique.

L'entreprise du chemin de fer de Zurich à Bâle est provisoirement arrêtée tout net, par l'incalculable prétention élevée par le gouvernement de Bâle-Campagne, de ne pas permettre que la ligne dépasse la rivière de Birse, pour aller aboutir à la ville de Bâle. Si, comme il est à craindre, le conseil d'état de Liestal se montre intraitable, le comité du chemin de fer devra renoncer à cette entreprise, qui au débouché de cette voie de communication qui intéresse éminemment la plus importante place de commerce de la Suisse.

Fribourg, 12 juin.

Notre canton vient d'accéder définitivement et sans réserve à l'alliance défensive des cantons catholiques, telle qu'elle a été formulée dans les conférences de Zug et de Lucerne. Personne ne s'aveugle ici sur les dangers auxquels nous expose cette importante décision; mais l'honneur ne nous permettait pas d'hésiter, attendu que le parti qui se prépare à porter la guerre dans la Suisse centrale a clairement donné à entendre qu'il ne reconnaîtrait pas de cantons neutres, et que notre cause est au fond la même que celle de Lucerne, de Schwytz et du Valais, puisque

nous avons, comme ces derniers, et même longtemps avant eux, rétabli chez nous l'ordre des jésuites.

Les conférences de Zug et de Lucerne n'ont pas uniquement roulé sur les questions religieuses qui divisent la Suisse, et sur les mesures de défense à adopter en commun dans l'éventualité d'une agression; on s'en est aussi occupé dans le cas où la Diète étant soit dissoute par la violence, soit asservie à une faction, il deviendrait nécessaire de réunir autre part qu'à Zurich ou à Berne une assemblée représentative fédérale à laquelle les cantons neutres seraient invités à adjoindre leurs députations jusqu'au jour où les choses auraient repris leur cours régulier; car l'idée de scinder la confédération pour reconstituer à part une Suisse catholique a été promptement et formellement écartée. Toute autre considération mise de côté, le simple projet d'une telle scission eût suffi pour nous aliéner les cantons neutres, peuplés en majorité de protestants, et aussi ombrageux en matière de religion que nous-mêmes.

Enclavé dans les territoires de Berne et de Vaud, sans aucun point de contact avec celui de nos alliés, notre canton se trouverait plus dangereusement compromis qu'aucun de ces derniers; mais l'excellent esprit qui anime la majorité de notre peuple, et le dévouement de nos milices, les mieux disciplinées de toute la Suisse, compenseraient en grande partie ce désavantage que nous savons apprécier aussi bien que nos ennemis. Dans la prévision du danger que nous pouvons avoir à courir, notre gouvernement a pris, dès l'année dernière, les mesures nécessaires pour nous mettre à l'abri d'une surprise.

Notre district réformé de Morat, dont les dispositions avaient paru naguère assez équivoques, a rompu ses relations d'amitié avec le canton de Vaud, à la suite du conflit qui s'est élevé au sujet des droits de propriété du lac, revendiqué par chacune des deux populations riveraines. Rien ne fait craindre qu'il déserte au jour du danger la cause du canton.

### Sir Robert Peel et l'opposition.

Le discours prononcé dans une des dernières séances de la chambre des communes par sir Robert Peel est un des plus remarquables de cet homme d'état. Il repousse énergiquement les violentes attaques dont sa conduite a été l'objet.

Dans la première partie de son discours, sir Robert Peel a réfuté les arguments du recorder de Dublin, M. Shaw, homme grave qui a ses faiblesses, à ce qu'il paraît, dans le secret du foyer domestique. C'est du moins ce qu'on est autorisé à induire de quelques épigrammes que lui a décochées le ministre, à la grande hilarité de la chambre, et qui paraissent peu parlementaires de ce côté-ci du détroit. Mais sir Robert Peel a été tant injurié dans ces derniers temps qu'il peut être facilement excusé lorsqu'il se laisse entraîner aux représailles.

«Un docte et savant juge, le recorder de Dublin, disait, il y a quelque temps, que la situation de l'Irlande était si effrayante, qu'une femme de chambre favorite était toute disposée à l'accompagner ou lui plairait de se rendre; mais que la mère très âgée de cette favorite refusait absolument de partir pour l'Irlande.

«M. Shaw: Ceci n'est pas tout-à-fait exact. Afin de prouver l'ignorance ou l'on est ici du caractère, des sentiments et des habitudes du peuple irlandais, j'ai dit que la mère de la favorite était disposée à l'accompagner, mais qu'elle refusait de partir pour l'Irlande.

«Un docte et savant juge, le recorder de Dublin, disait, il y a quelque temps, que la situation de l'Irlande était si effrayante, qu'une femme de chambre favorite était toute disposée à l'accompagner ou lui plairait de se rendre; mais que la mère très âgée de cette favorite refusait absolument de partir pour l'Irlande.

Ceci n'a été qu'un incident dans le discours du ministre. Tout le reste est grave et digne. Il expose la nécessité du bill de coercition.

(1) Ne rougissez pas d'aimer votre servante.

Il était de ce pays, vous devez voir déjà que je suis un étranger. Voici plus de deux heures que j'erte à l'aventure dans cette forêt sans pouvoir en sortir ni savoir où je vais; peut-être me ferez-vous la grâce de me mettre dans mon chemin.

— Sans aucun doute, mademoiselle, répondit une voix presque aussi douce que celle de la jeune fille; mais encore faut-il que je sache où vous souhaitez d'aller.

— A Valtravers, monsieur.

— Au château?

— Oui, au château de Valtravers.

— Vous ne pouvez mieux vous adresser, mademoiselle, car j'y vais moi-même de ce pas, et, si vous le voulez bien, j'aurai l'honneur de vous accompagner.

A ces mots, sans attendre la réponse, le cavalier sauta à bas de sa monture. C'était un jeune homme dans tout l'éclat du printemps de la vie, svelte, élégant, à l'œil doux et fier; par dessus tout, il avait une grâce qu'on ne saurait dire. Ses cheveux, luisants comme le jais, foisonnaient et bouclaient naturellement à ses tempes. Née négligemment autour du cou, sa cravate de soie grise rayée de bleu, au lieu de le cacher, en dégageait le visage. Une redingote brune pressait sa taille élancée et flexible; son pantalon blanc tombait à larges plis sur une botte mince, étroite et cambrée, armée au talon d'un acier brillant et sonore. Il était ainsi à la fois simple et charmant.

— Est-ce que c'est à vous, ceci, mademoiselle? demanda-t-il en indiquant du bout de sa cravache l'humble bagage resté sur le gazon.

— Oui, monsieur, c'est toute ma fortune, répondit l'étrangère avec un triste sourire.

Le jeune homme releva le paquet et s'occupa de l'attacher solidement à la selle de son cheval; cela fait, il offrit son bras à l'enfant, et tous deux s'avancèrent dans la direction du château, suivis du «bel et docile animal, qui tondait de droite et de gauche les jeunes pousses de l'automne.

— Ainsi, mademoiselle, quand je vous ai rencontrée, vous étiez égarée, perdue, et ne sachant que devenir? Je remercie le hasard qui m'a conduit par là, car vous couriez le risque de dormir cette nuit à la lueur des étoiles, dans la mousse des bois.

— J'étais égarée, monsieur.

Et la jeune fille raconta de quelle manière elle avait été mystifiée par M. Pierrrot.

M. Pierrrot est un pèlerin qui mettrait qu'on lui coupât les deux oreilles. Il vous a fait Valtravers? (C'est à l'heure, mademoiselle, vous connaissez le château au tonnerre, vous savez que l'un du château.)

— Je n'y connais personne.

— Comment! n'y connaissez personne? Mais vous, monsieur, vous le connaissez, M. le chevalier?

— Assurément; nous sommes de vieux amis.

— On le dit bon, généreux, charitable.

Oh! très-charitable, répliqua le jeune homme, qui pensa qu'il s'agissait tout simplement de quelque infortune à soulager; mais, après un rapide coup d'œil jeté sur sa jeune compagne, il repoussa loin cette idée; et comprit que décidément ce n'était point là une sollicitude ordinaire. — Mademoiselle, qu'a-t-il gravement dit le chevalier comme le plus noble cœur qui ait jamais battu sous le ciel?

— Je le savais, je n'en doutais pas; cependant, à cette heure, il m'est bien doux de me l'entendre affirmer de nouveau. Et le petit Maurice, monsieur, vous devez aussi le connaître?

— Quel petit Maurice, mademoiselle?

— Eh! mais... le fils du chevalier.

— Ah! bien, bien s'écria le jeune homme en riant; oui, certainement, je le connais, le petit Maurice.

— Est-ce qu'il promet de devenir un jour un bon et généreux comme son père?

— Dame! il passe généralement dans le pays pour être assez bon diable. Ce n'est pas moi qui voudrais en dire du mal.

— Je sens que je l'aimerais comme un frère.

— Je puis vous assurer que, de son côté, il sera charmé de vous voir.

En cet instant, ils traversaient une clairière, et derrière les murs d'un parc dont la grille ouvrait sur la forêt, apparut un joli castel dont les feux du couchant incendiaient toutes les fenêtres.

Le même soir, à la même heure, le vieux chevalier de Valtravers était assis sur son perron, en compagnie de la vieille marquise de Fresnes; dont le château voisin s'apercevait au fond de la vallée, à travers le feuillage encore vert des peupliers qui bordent la Vienne. Tous deux s'entretenaient complaisamment des jours écoulés, car, à l'âge qu'ils avaient l'un et l'autre, la vie n'est plus guère éclairée que par ce pâle et doux reflet qui s'appelle le souvenir.

L'intimité de la marquise et du chevalier datait de loin. Aux premiers coups de tocsin sonnés par la monarchie aux abois, le marquis de Fresnes ayant jugé convenable d'aller faire avec sa femme une tournée de quelques mois sur les bords du Rhin, ne fut-ce que pour protester contre ce qui se passait en France et donner au trône de Louis-Philippe un témoignage authentique de respect et de dévouement, M. de Valtravers s'était dévoué à les accompagner. On sait ce qu'il advint de ces voyages de quelques mois, et comment ces petites excursions, qui s'étaient présentées d'abord comme des parties de plaisir, aboutirent pour la plupart aux longues et dures exils. Nos trois compagnons comptèrent si bien sur un prompt retour qu'ils avaient à peine emporté de quoi subsister pendant les premiers jours de leur exil. Ces ressources épuisées, le chevalier vendit les bijoux de sa femme et se fit un peu d'argent à Strasbourg, où il s'installa par hasard; il ne s'attendait plus qu'à y vivre, M. de Fresnes et de Valtravers avaient bien promis un peu d'argent. Ainsi qu'il arrive toujours, ce fut la femme qui fut l'exemple de la résignation, du courage et de l'énergie. Elle se résigna, répondit simplement Mme de Fresnes aux dures questions qui lui furent adressées avec anxiété quel parti leur restait à prendre. Elle prit le parti de se résigner.

Il était de ce pays, vous devez voir déjà que je suis un étranger. Voici plus de deux heures que j'erte à l'aventure dans cette forêt sans pouvoir en sortir ni savoir où je vais; peut-être me ferez-vous la grâce de me mettre dans mon chemin.

— Sans aucun doute, mademoiselle, répondit une voix presque aussi douce que celle de la jeune fille; mais encore faut-il que je sache où vous souhaitez d'aller.

— A Valtravers, monsieur.

— Au château?

— Oui, au château de Valtravers.

— Vous ne pouvez mieux vous adresser, mademoiselle, car j'y vais moi-même de ce pas, et, si vous le voulez bien, j'aurai l'honneur de vous accompagner.

A ces mots, sans attendre la réponse, le cavalier sauta à bas de sa monture. C'était un jeune homme dans tout l'éclat du printemps de la vie, svelte, élégant, à l'œil doux et fier; par dessus tout, il avait une grâce qu'on ne saurait dire. Ses cheveux, luisants comme le jais, foisonnaient et bouclaient naturellement à ses tempes. Née négligemment autour du cou, sa cravate de soie grise rayée de bleu, au lieu de le cacher, en dégageait le visage. Une redingote brune pressait sa taille élancée et flexible; son pantalon blanc tombait à larges plis sur une botte mince, étroite et cambrée, armée au talon d'un acier brillant et sonore. Il était ainsi à la fois simple et charmant.

— Est-ce que c'est à vous, ceci, mademoiselle? demanda-t-il en indiquant du bout de sa cravache l'humble bagage resté sur le gazon.

— Oui, monsieur, c'est toute ma fortune, répondit l'étrangère avec un triste sourire.

Le jeune homme releva le paquet et s'occupa de l'attacher solidement à la selle de son cheval; cela fait, il offrit son bras à l'enfant, et tous deux s'avancèrent dans la direction du château, suivis du «bel et docile animal, qui tondait de droite et de gauche les jeunes pousses de l'automne.

— Ainsi, mademoiselle, quand je vous ai rencontrée, vous étiez égarée, perdue, et ne sachant que devenir? Je remercie le hasard qui m'a conduit par là, car vous couriez le risque de dormir cette nuit à la lueur des étoiles, dans la mousse des bois.

— J'étais égarée, monsieur.

Et la jeune fille raconta de quelle manière elle avait été mystifiée par M. Pierrrot.

M. Pierrrot est un pèlerin qui mettrait qu'on lui coupât les deux oreilles. Il vous a fait Valtravers? (C'est à l'heure, mademoiselle, vous connaissez le château au tonnerre, vous savez que l'un du château.)

— Je n'y connais personne.

— Comment! n'y connaissez personne? Mais vous, monsieur, vous le connaissez, M. le chevalier?

— Assurément; nous sommes de vieux amis.

— On le dit bon, généreux, charitable.

tion, justifié ses dispositions, il a abordé les questions parlementaires qui dominent ce débat et les a traitées avec beaucoup de noblesse :

« En emprossant, a-t-il dit, de reconnaître que si d'honorables membres ont voulu accorder aux mesures du cabinet, dans l'intérêt de la liberté de commerce, un appui cordial et désintéressé, cette adhésion momentanée pour assurer le succès de ces mesures importantes, n'impose point à ces honorables membres l'obligation d'accorder au gouvernement de S. M. une confiance absolue, ni de consentir à des mesures qui leur semblent inconstitutionnelles et superflues pour l'administration des affaires en Irlande. Pour eux, il s'agit simplement de considérer si la situation de l'Irlande justifie ou non l'adoption des mesures que nous croyons de notre devoir de proposer. Toute autre considération, toute arrière-pensée de parti doivent s'effacer devant cette appréciation qui, avant tout, doit être consciencieuse. Le gouvernement a reconnu que la législation actuelle était insuffisante pour le maintien de la tranquillité publique en Irlande, et, dès lors, comme conséquence naturelle, il a cru devoir demander à la chambre de nouveaux pouvoirs. »

« Personne, à ce qu'il me semble, dans le cours de la discussion, n'a contesté l'exactitude des faits sur lesquels le gouvernement s'est appuyé pour présenter ce bill. Au reste, le gouvernement, qui n'a proposé ce bill qu'avec une extrême répugnance, et seulement parce qu'il le croyait absolument nécessaire, sait très bien que ce serait un remède insuffisant pour les maux de l'Irlande. Il ne le présente donc qu'à titre de mesure temporaire, et cela tout en étant d'accord avec ceux qui pensent qu'un esprit de bienveillance et de conciliation doit présider à l'administration des affaires en Irlande. »

« La présentation des bills qui vous ont été soumis a dû vous prouver que nous ne négligeons par tous les moyens possibles à faire disparaître les causes de l'insécurité publique. Mais, avant de mettre à exécution ces mesures qui doivent assurer la prospérité permanente de l'Irlande, tout le monde comprendra qu'il est indispensable de faire justice de cette résistance organisée aux lois et à tous les principes du droit social. »

« Le ministre entre ici dans des détails d'administration qui ont un intérêt purement local, et que nous ne reproduirons pas. Après avoir de nouveau insisté sur ce point que la mesure a un caractère essentiellement temporaire, mais qu'elle est indispensable, quant à présent, pour la protection de la vie et de la propriété, sir Robert Peel continue :

« Je devrais peut-être me borner à ces considérations, mais il est des allégations et des insinuations dans le discours récent du noble lord G. Bentinck, que je ne puis ni ne dois laisser passer sous silence. Je regrette amèrement, non pas pour moi, croyez-le bien, mais pour l'honneur de la chambre, que, pendant cette session, on se soit permis pour la première fois que l'on ne trouve véritablement préjudiciable au ton de la discussion parlementaire. Je n'ai qu'à citer ma carrière parlementaire, qui compte trente-cinq années, pour montrer que mon exemple ne saurait justifier une telle licence. Si, dans une discussion qui a trait à des matières de haute importance, j'ai écarté des considérations que je n'aurais pas dû élever, j'espère que cela n'a pas été vu comme un exemple à suivre, et que, pour un peu d'indulgence, en considération de ce que j'ai été provoqué, et de ce que, pendant mon ministère, on m'a vu proposer et faire passer les mesures les plus importantes qui ont jamais été soumises au parlement. »

« Je ne puis donc à ceux dont j'ai perdu la confiance, de contester la sincérité de la politique que j'ai suivie; mais il est des limites posées par les convenances parlementaires, infranchissables pour quiconque connaît les usages de cette chambre, et je ne pensais pas, à vrai dire, qu'on pût aller aussi loin qu'on l'a été, et supposer et proclamer que nous étions hommes à nous prévaloir de moyens peu honorables pour faire passer le bill de protection de la vie et de la propriété en Irlande. Le noble lord a qualifié mes amis politiques de *janissaires et renégats salariés*, et cette qualification a été donnée à des hommes qui travaillent pour le bien public, qui exercent la liberté de leur jugement sur les matières publiques. »

« Est-on jamais moins parlementaire? Et ces reproches ont été articulés par le noble lord qui l'année dernière votait contre les restrictions du travail des ateliers, et qui cette année vote pour elles. A-t-on pu émettre un vote contradictoire et de sa conduite véritable? Non. Le noble lord peut changer d'opinion aussi souvent qu'il lui est agréable, il peut voter comme bon lui semble; mais s'il use du droit de changer d'avis, qu'il ne qualifie pas de *janissaires et renégats* ceux qui en font autant. Je le demande, est-il possible de tolérer que l'on flétrisse par de telles expressions des noms aussi honorables que ceux de mon très-honorable ami le chancelier de l'échiquier, de lord Francis Egerton, de M. Wilson Patterson et de M. Escott? Respect à la liberté de conscience! respect aux convenances parlementaires! Je crois, pour ma part, qu'un langage

semblable est de nature à entraver la liberté de discussion, et que s'il n'est pas réprimé, quel que soit l'esprit de parti, il soulèvera nécessairement un dégoût universel. »

Sir Robert Peel a ensuite répondu à une attaque qui avait dû lui être particulièrement pénible. Lord George Bentinck, parent et ancien secrétaire de Canning, lui avait reproché à lui, sir Robert Peel, d'avoir été, par ses trahisons et ses injustices, la cause de la mort de cet homme célèbre. Ce reproche blessait l'âme de sir Robert Peel dans le vif; il y a répondu longuement et avec une chaleureuse éloquence.

« Voici la fin de son discours : « Lorsque j'ai résolu de proposer les mesures qui ont obtenu la sanction de cette chambre, non seulement j'ai prévu la rupture d'un grand nombre de liens dont je m'honorais, mais encore j'ai prévu les amères hostilités auxquelles je serais en butte, dans l'exercice de ce que je regardais comme un devoir public. J'ai expliqué les motifs qui m'ont convaincu que l'intérêt public exigeait la solution de cette question. J'avais à choisir entre deux partis : organiser une opposition intraitable et interminable contre tout changement, ou bien entreprendre, si le noble lord Russell s'en sentait lui-même incapable, de faire une loi définitive sur cet objet. »

« J'ai prévu les conséquences probables et inévitables de ma conduite. J'ai prévu qu'elle mettrait vraisemblablement fin à ma carrière politique. J'ai prévu, sacrifice grave pour moi, que la confiance publique s'éloignerait de moi, et que des amitiés particulières se refroidiraient ou se rompraient. C'est à la chambre à juger si j'ai eu de bonnes raisons de faire ce que j'ai fait. On peut penser que je me suis trompé, qu'il était possible de s'opposer à la réforme, qu'il eût mieux valu, malgré ce qui était arrivé, et malgré la nécessité d'adoucir la législation, persister à maintenir des droits élevés sur certaines espèces de grains. Quant à moi, en voyant le changement qui s'était opéré dans l'opinion publique, j'ai pensé qu'essayer d'apporter simplement des modifications insignifiantes aux *corn-laws*, ou refuser de s'occuper de cette question, ce serait exposer à une plus vive haine et à de plus grands dangers ceux-là même dont j'avais à cœur de défendre les intérêts et la position. Je puis m'être trompé dans ma manière de voir; mais que je me sois déterminé par d'autres motifs; que j'aie désiré pendant ces temps enlever à d'autres un mérite auquel ils avaient droit et non pas moi; que j'aie voulu empêcher le noble lord qui siège sur les bancs de l'opposition (lord John Russell) de résoudre lui-même cette question; que j'aie eu l'intention de fortifier ma propre situation; que j'aie été mu par le désir de me rendre populaire ou d'acquiescer un avantage personnel, de quelque genre que ce soit, je déclare que m'imputer des motifs aussi bas, serait la calomnie la plus affreuse que l'esprit de vengeance pût inspirer contre un homme politique. »

### Union franco-belge.

L'inauguration du chemin de fer franco-belge suggère au *Journal des Débats* les réflexions suivantes sur le projet d'une union douanière entre la France et la Belgique :

« L'Union franco-belge est de fait accomplie, du moins bien près de l'être. Quelque chose de plus puissant que les conventions écrites, que les frontières de nos pays, que les négociations de la diplomatie, s'est élevé entre les deux pays, non pour les séparer, mais pour les lier, pour identifier plus en plus leurs intérêts, leurs fortunes. Et au moment où nous écrivons ces lignes, les acclamations populaires, qui, dans leur spontanéité, ont toujours l'instinct de l'avenir, saluent avec enthousiasme ce traité nouveau, dans les premiers convois qui viennent d'en porter au cœur de la Belgique les nombreux signataires, l'élite de la société parisienne. »

« On, ce serait un fait désormais sans logique que les communications des hommes eussent pu devenir aussi faciles, aussi rapides, et que l'échange des choses demeurât impossible ou surchargé d'onéreuses entraves. L'Union commerciale se fera donc, un peu plus tôt ou un peu plus tard, et nous persistons à le croire, tout le monde y gagnera. »

« Le *Journal des Débats* trace ensuite le magnifique tableau des prospérités que l'union douanière doit enfanter pour la France; la feuille ministérielle conclut en ces termes :

« On s'attend à ce que nos pensées se soient reportées sur l'Union commerciale belge, si l'on considère que nous assistons à cet immense et fécond concert de sympathies nationales dont l'ouverture de notre ligne de Nord est, chez les deux peuples, l'occasion et l'objet. De tels signes ne sauraient être sans signification pour le gouvernement. »

Les chambres belges, de leur côté, s'occupent aussi de l'union douanière. Voici la discussion qui y a eu lieu sur cette question.

née. Le fait est qu'en moins de trois mois il était parvenu à façonner le bois comme pas un. Il excellait dans la confection du bilboquet; ses toupiés étaient généralement fort goûtés; mais que dire de ses casse-noisettes, qui, par la délicatesse et par le fini des détails, étaient tout simplement de petites merveilles! Il en fabriquait en ivoire qu'on tenait pour de vrais bijoux. La mode s'en mêla, et, comme les pastels de Mme de Fresnes jouissaient déjà d'une vogue à peu près pareille, il se trouva que, pendant deux ans, dans la vieille cité allemande, toute figure un peu bien née dut poser devant la marquise, et qu'il ne se mangea pas une aveline sans l'intervention de l'émigré français.

On peut croire que, bien différents de certaines gens, nos deux artistes ne prenaient pas leur succès au sérieux; s'ils mettaient en public leurs talents à un assez haut prix, ils en faisaient bon marché dans l'intimité. Après avoir travaillé chacun de son côté, ils se réunissaient le soir, et c'étaient alors entre elle et lui des scènes d'une folle galeté, quand l'une était sur son cheval et la face épanouie de quelque gros Nurembergeois, tandis que l'autre tirait de sa poche une demi-douzaine de casse-noisettes qu'il avait tournés dans sa journée. Ils riaient comme des enfants, et ne s'apercevaient pas que c'était au travail qu'ils devaient leur galeté charmante, au travail qui déjà les rendait meilleurs et plus heureux, qu'ils ne l'avaient jamais été au plus beau temps de leur prospérité. Quant au marquis, il estimait que gagner son pain est le fait de la canaille, et qu'un gentilhomme qui se respecte doit savoir mourir, comme les sénateurs romains dans leurs chaises curules, plutôt que de s'abaisser à vivre, comme les gueux, en travaillant. Il en voulait sourdement à sa femme, méprisait souverainement le chevalier, et ne se gênait pas pour le lui témoigner. Ce qui l'exaspérait surtout, c'était de le trouver tout le jour occupés et en belle humeur, tandis qu'il se mourait littéralement de ce morne et profond ennui que l'inaction traîne après elle. Tout en se respectant, il mangeait d'ailleurs de grand appétit, s'accommodait sans scrupule des bénéfices de l'association, et se montrait sur bien des choses aussi puéril, aussi futile et plus exigeant que s'il eût été encore dans son château, sur les bords de la Vienne. C'était à l'heure du repas, quand ils étaient rassemblés tous trois, que sa bile s'exhalait le plus volontiers. — Eh! marquis, s'écriait parfois le chevalier, faites-nous l'amitié de nous dire où vous en seriez sans les pastels de la marquise? — Et sans les casse-noisettes de notre ami? ajoutait la marquise en riant. — M. de Fresnes haussait les épaules, parlait de gratter son diadème, demandait grâce pour sa femme aux mânes de ses ancêtres, et se plaignait de ne point voir de vin de Bordeaux sur sa table.

A la longue, quand ils eurent assuré le bien-être de leur intérieur, Mme de Fresnes et M. de Valtravers prirent obscur à un sentiment plus désintéressé et plus poétique qui s'était insensiblement développé en eux et à leur insu. Ils avaient franchi sans s'en douter les degrés qui mènent du métier à l'art; comme Péchelle de Jacob qui montait de la terre au ciel. La marquise s'essaya dans la copie réduite des tableaux de vieux maîtres. Elle y réussit, et l'on se disputa ses miniatures d'après Holbein et Albert Durer. De son côté, le chevalier aborda sérieusement la grande sculpture en

M. Mast de Vries. Messieurs, parmi les pétitions dont vous venez d'entendre l'analyse, il en est une qui demande l'union douanière avec la France. Tous les jours il nous arrive de nouvelles pétitions pour réclamer cette mesure que vous savez être impossible. Je ne comprends réellement pas comment il peut entrer dans l'esprit des pétitionnaires que cette réunion soit possible, surtout en présence des traités qui s'y opposent.

Je crois qu'il serait temps qu'on ouvrit les yeux à ceux qui pétitionnent tous les jours, qu'on prouvât que cette réunion douanière avec la France est impossible. Je demande donc que la commission veuille bien nous faire, le plus tôt possible, un rapport sur ces pétitions.

M. Rodenbach. Je demande, comme l'honorable membre, un prompt rapport sur les pétitions réclamant l'union douanière avec la France, et je le demande d'autant plus que nos ouvriers dans les campagnes sont dans le plus grand besoin; je sens parfaitement bien qu'ils ne réclament l'union douanière avec la France, que parce qu'ils ne connaissent pas parfaitement les traités faits ou à faire, traités qui s'y opposent comme on le prétend. Toutefois, messieurs, on doit supposer que ce que les pétitionnaires désirent, c'est une convention sur de larges bases, un abaissement des droits tel qu'il équivaldrait à l'union douanière, et, certes, je pense que l'honorable préopinant et tous les députés qui veulent véritablement l'intérêt d'une population souffrante de 3 à 400 mille habitants doivent aussi désirer un traité sur de larges bases.

Ainsi, messieurs, lorsque les ouvriers, les autorités communales viennent demander l'union douanière, ce n'est pas l'expression qu'il faut envisager; c'est le principe et l'intention, et certes le vœu est dans les deux Flandres, que l'on fasse avec la France un nouveau traité qui ait pour effet d'abaisser les barrières douanières et de procurer par des débouchés, une existence honnête aux ouvriers des deux Flandres.

Je le répète, loin de m'opposer à la demande d'un prompt rapport, je crois que l'on doit prendre ces pétitions en considération. Je ne dis pas qu'on puisse accorder aux pétitionnaires tout ce qu'ils demandent; mais lorsque nous aurons renvoyé au gouvernement ces diverses requêtes, il saura ce qui lui reste à faire. Il agira avec prudence dans l'intérêt du pays, et j'espère encore qu'il pourra conclure avec la France un traité qui sera au moins l'union douanière complète, au moins une amélioration telle dans les tarifs français, que nos nombreux ouvriers pourront vivre par le travail qui leur manque aujourd'hui, de toutes parts dans les deux Flandres, par suite du malaise qu'éprouve l'industrie linnère.

M. Mast de Vries. Messieurs, que les pétitionnaires demandent, par exemple, que le nouveau traité avec la France soit accepté, et qu'on en élargisse ensuite les bases, je le conçois. Mais ce qui est vraiment inconcevable, c'est qu'on vienne nous demander, et que des pétitions nous arrivent tous les jours pour nous demander une union douanière qui est complètement impossible.

Quelle opinion, messieurs, voulez-vous que de semblables pétitions donnent de nous à l'étranger? Ne dirait-on pas que nous sommes toujours prêts à déchirer les traités?

Je sais qu'on ne peut empêcher le pétitionnement, mais il faut espérer que lorsqu'on saura que l'union douanière avec la France est impossible, on ne nous la demandera plus.

M. le ministre des affaires étrangères. Messieurs, il est impossible de discuter une question de ce genre à propos d'une pétition, mais je dirai à la chambre que lorsque la discussion du traité français sera ouverte, mon intention est de lui faire, dans un comité général, comme je l'ai déjà fait à la section centrale, l'histoire de la négociation, et des négociations précédentes en 1843 en 1844. Par là, messieurs, vous pourrez apprécier la question douanière, ainsi que toutes celles qui se rattachent à nos relations avec la France.

M. Delahaye. Je pense, messieurs, que les paroles de M. le ministre des affaires étrangères doivent convaincre tout le monde qu'il est impossible de traiter aujourd'hui cette grande question. Si l'on invitait la commission des pétitions à faire son rapport avant la discussion du traité avec la France, il serait permis à chacun de nous de faire voir dans cette discussion, ou bien que le gouvernement a mal conduit les négociations avec la France, qu'il n'a pas compris les intérêts du pays, ou bien que l'union douanière est impossible.

D'un autre côté, messieurs, il ne suffit pas qu'un membre dise que l'union douanière est impossible pour qu'il soit interdit à des pétitionnaires de la demander. Le gouvernement a fait tout ce qu'il était en son pouvoir pour amener cette impossibilité; mais ce n'est pas un motif pour ne pas respecter le droit de pétition.

M. le ministre des affaires étrangères a annoncé que, dans la discussion du traité avec la France, il nous ferait les communications qu'il a faites à la section centrale. J'ai entendu ces communications et elles m'ont convaincu que pour le moment l'union douanière serait difficile à obtenir. Je pense, messieurs, que lorsque M. le ministre vous aura lu son rapport, vous partagerez tous cette conviction.

Je demande que la commission soit invitée à faire son rapport sur les pétitions dont il s'agit avant la discussion de la convention de commerce conclus avec la France.

M. de Roo. Je suis chargé, messieurs, de faire le rapport dont il s'agit, et j'appuie la proposition de l'honorable M. Delahaye, tendant à faire ce rapport avant la discussion de la convention avec la France. Je crois que les conclusions de la commission seraient de demander des explications à M. le ministre des affaires étrangères.

Le chapitre de la douane que la commission est chargée de faire son rapport sur les pétitions dont il s'agit avant la discussion de la convention avec la France.

Le pastel et la miniature; elle donna des leçons et fit des portraits. Sa beauté, sa grace et son infortune, mieux encore que son talent, lui valurent un peu de temps une clientèle nombreuse et choisie. Les deux gentilshommes, qui avaient commencé par décrier qu'il y avait dérogance et par jeter les hauts cris en voyant à la marquise l'ouvrage, finirent bon gré, mal gré, par s'apercevoir qu'ils étaient passablement nourris sans rien faire, et qu'en fin de compte c'était la marquise qui, comme on dit communément, amenait l'eau au moulin. Le marquis ne s'en préoccupa pas autrement. Mais M. de Valtravers comprit que demeurer ainsi les bras croisés, c'était prendre l'orgueil et la dignité à l'envers. Seulement, quel emploi trouver à ses facultés? à quelle industrie appliquer ses deux bras croisés? L'idée lui vint d'enseigner le français; la nécessité préalable où cela peut être de l'apprendre coupa court à ce beau projet. Après s'être bien humilié et retourné lui-même en tous sens, le chevalier reconnut en toute humilité qu'il n'était bon qu'à aller se faire tuer à l'armée de Condé. Il s'y préparait sérieusement, mais sans enthousiasme, lorsqu'un jour qu'il errait assez tristement par les rues, il s'arrêta machinalement devant un étalage de bibeloterie où se voyaient, entre autres menus objets de bois faits au tour, force bilboquets très-artistement ouvragés et bon nombre de ces toupiés ronflantes, délices de l'enfance et gloire de Nuremberg. Il semblait que pour un gentilhomme émigré, ruiné de fond en comble et depuis longtemps ayant passé la saison des bilboquets et des toupiés d'Allemagne, ce spectacle n'eût rien qui pût exalter l'imagination et déterminer un transport au cerveau. Pourtant il arriva qu'après quelques minutes de contemplation silencieuse, M. de Valtravers parut éprouver quelque chose de ce qu'éprouverait à coup sûr Christophe Colomb quand il vit surgir du sein de l'océan les rivages du Nouveau-Monde, et Galilée lorsqu'il sentit notre petit globe terré, cloué par l'ignorance et scellé depuis six mille ans dans l'espace, se mouvoir et se promener autour du soleil.

M. de Valtravers était né en 1760. Or, grâce à l'Emile de Rousseau, c'était la mode en ce temps-là, parmi les hautes classes de la société française, de compléter toute éducation par l'apprentissage d'un métier quelconque. Le spectacle partait de haut : en 1780, le roi de France, qui était le plus honnête homme de son royaume, en était aussi le meilleur serrurier. Il était de mise pour les grands seigneurs de savoir un art mécanique; ainsi que les grandes dames de nourrir elles-mêmes leurs enfants. En général, on se faisait pratiquer par son, sans prévoyance et sans gravité, les uns jouant de la harpe, les autres à la maternité, celles-ci se prêtant au sacrifice du jour, qu'on en vint de la nature, ceux-là se doutant pas, en manipulant le limaçon du robot, que l'heure approchait où les fils de famille ne pouvaient plus en dire de même. Les fils de leurs pères et que c'était prudemment agir que de songer dès à présent à se créer des aînés de nature.

bois; il s'y distingua et devint en ce genre un des artistes les plus éminents d'outre-Rhin. On montre encore aujourd'hui, dans la cathédrale de Nuremberg, une chaire de sa façon. Exécutés parfaitement, les ornements n'en sont pas tous d'un goût irréprochable; mais le principal morceau qui représente saint Jean prêchant dans le désert est un des plus beaux de l'Allemagne; il possède, et pourrait soutenir la comparaison avec les délicates sculptures qui se voient à Venise dans l'église de San Giorgio Maggiore.

Outre les jouissances qu'il procure, quelque humble et modeste qu'il soit, l'art a cela de sûr et de précieux, qu'il élève le cœur, qu'il agrandit l'esprit, et qu'il ouvre à la pensée des horizons plus larges et plus sercins. C'est là du moins ce qui arriva pour la marquise et pour le chevalier. L'un et l'autre en virent peu à peu à hauser entièrement le cercle des idées mesquines où les avaient emprisonnés leur naissance et leur éducation. Ils reconnurent l'aristocratie du travail et le mérite de l'intelligence; comme deux papillons échappés de leur cage dorée, ils sortirent de leur cage étroite et bornée pour aller respirer dans la grande famille humaine. Pendant ce temps, le chevalier qui jusqu'alors, qu'aux os, le marquis continuait de se vanter d'être un homme d'élite, en stériles regrets. Un beau jour, il rendit à Dieu ce qu'il avait d'ami; sa femme et son ami le pleurèrent comme un enfant.

Quelques mois après, c'était en 1802, sur l'invitation du premier consul, ils repassèrent le Rhin et retournèrent gaiement dans leur patrie régénérée comme eux. Depuis longtemps, tous deux avaient fini par comprendre et par accepter les nouvelles gloires de la France; en touchant ce sol héroïque, ils sentirent leur cœur tressaillir et de douces larmes humecter leurs yeux. La meilleure partie de leurs biens était restée propriété nationale, ils obtinrent aisément de l'argent pour chacun chez soi, si bien que les années d'exil qui venaient de s'écouler ne leur restèrent plus que comme un long rêve; seulement, au réveil d'Espérance, ils se souvenaient de leurs années s'être endormis vieux. A peine réintégré dans le castel de ses pères, le chevalier s'empressa d'appeler à lui une belle et chaste orpheline qu'il avait aimée en Allemagne, qu'il épousa, et qui mourut en lui donnant un fils. Cet enfant grandit entre son père et Mme de Fresnes, qui se consacra à lui tout entiers, et continuèrent de vivre philosophiquement dans leur retraite, faisant du bien, occupant leurs loisirs à peu près comme les gens du monde, étrangers à toute ambition. De toutes les heures de leur travail, il n'y en eut jamais la plus rare et la plus précieuse. La marquise ne cessait de souffrir par le passé, tandis que le chevalier, l'été, se promenait avec sa femme, à la fois, fouillait, évidait le poirier, le noyer et le hêtre. Il venait plus à l'aise de reconnaître magnifiquement et de se souvenir de ses douces années de jeunesse de son enfance; puis, être aussi, par un travail compulsif, versé dans un livre, tournait-il par-ci par-là, dans une chambre où il avait fait présent aux filles de ses parents, à la chaise, la promenade, les délices d'une intimité dont le charme n'avait point vieilli, et l'éducation du jeune Maurice, absorbant le reste des journées, toujours trop courtes lorsqu'on travaille et que l'on s'aime.

